RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES ET D'ÉVALUATION "DEVELOPPER L'AGILITE PROFESSIONNELLE"

DEVELOPPER L'AGILITE PROFESSIONNELLE		
RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION	
COMPÉTENCES	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Compétence principale 1 : Réaliser une cartographie de ses options professionnelles, en diagnostiquant ses besoins et ses aptitudes, pour faciliter la mobilité vers un autre environnement professionnel Aptitudes et connaissances clés liées à la compétence : - Définir ses aspirations personnelles et professionnelles à moyen terme - Identifier les besoins prioritaires à satisfaire pour sa prochaine étape professionnelle - Identifier les talents et les compétences mobilisables - Définir les "zones" d'épanouissement et de performance avérées et potentielles - Cartographier les options possibles pour sa prochaine étape professionnelle Compétence principale 2 : Mettre en œuvre un projet de mobilité professionnelle, en structurant les différentes étapes d'un plan d'action tout en développant un mode itératif, afin d'intégrer les apprentissages liés au passage à l'action Aptitudes et connaissances clés liées à la compétence : - Analyser les forces et les faiblesses de ses options professionnelles en fonction du contexte pour prioriser les options à explorer - Identifier les freins et les peurs vis-à-vis des choix professionnels et du passage à l'action - Identifier, classer et organiser dans le temps les actions permettant de valider la pertinence et la faisabilité d'une ou plusieurs options professionnelles - Mettre en place un processus itératif pour adapter le plan d'actions aux réalités rencontrées, et avancer dans son projet de changement professionnel	Quizz de 20 minutes (30 question), permettant l'évaluation du niveau de maîtrise des notions clés Soutenance orale de 20 minutes, devant un jury composé de 2 personnes, visant à présenter l'ensemble du processus de réflexion individuel, de la cartographie des options professionnelles à la mise en oeuvre du projet de mobilité. La préparation individuelle aura été réalisée en amont de la soutenance.	Le participant est capable de répondre positivement à 80% des questions du quizz. Le participant est capable, dans le temps imparti, de présenter une synthèse de ses réflexions personnelles qui satisfait à 80% des critères suivants : Pour la compétence 1 : - Les aspirations à moyen terme sont explicitées - Les besoins prioritaires à satisfaire pour sa prochaine étape professionnelle sont définis - Les talents et les compétences principales sont répertoriés et classés en "savoir-faire" et "savoir être" - Les zones de performance sont identifiées - Des options possibles pour la prochaine étape professionnelle sont définies et hiérarchisées - Les peurs et les freins personnels sont identifiés Pour la compétence 2 : - Le plan d'actions est adapté à la problématique et au profil de la personne - Le processus itératif est explicité - Un exemple d'action corrective est donné - Un petit pas est formulé



Compétence principale 3 :

Accompagner une personne dans ses réflexions de mobilité professionnelle, en mobilisant une posture de questionnement et d'écoute active, pour lui permettre d'être acteur de sa trajectoire

Aptitudes et connaissances clés liées à la compétence :

- Accompagner une personne dans la définition de ses aspirations, motivations et besoins
- Accompagner une personne dans l'identification de ses talents, de ses compétences, de ses zones de performance
- Accompagner une personne à clarifier sa projection dans l'avenir, à organiser son passage à l'action et à mettre en place des actions correctives

Mise en situation de 20 minutes, devant un jury composé de 2 personnes, visant à accompagner un autre participant dans ses réflexions professionnelles

Le participant est capable d'adopter une posture d'accompagnement qui satisfait 80% des critères suivants :

- La technique de l'écoute active est utilisée
- Aucun jugement n'est formulé
- Les questions ouvertes sont utilisées pour approfondir la réflexion
- Les suggestions émises sont adaptées à la situation de la personne accompagnée
- L'échange se conclut sur un "petit pas"

